



# **PLAN D'ACTION DU CSEE**

POUR LE RENOUVEAU SYNDICAL ET LA SYNDICALISATION

<b>CONTEXTE : LES DÉFIS ANCIENS ET NOUVEAUX</b>	<b>4</b>
<b>PLAN D'ACTION DU CSEE POUR LE RENOUVEAU SYNDICAL ET LA SYNDICALISATION</b>	<b>5</b>
<b>DÉFINITION DU RENOUVELLEMENT SYNDICAL : FIXER LES PRIORITÉS</b>	<b>7</b>
<b>THÈME 1: SYNDICALISER POUR L'ÉGALITÉ : MOBILISER LES GROUPES SOUS-REPRÉSENTÉS</b>	<b>9</b>
<b>THÈME 2: SYNDICALISER EN FORMULANT DES IDÉES ET EN ORGANISANT DES CAMPAGNES</b>	<b>11</b>
<b>THÈME 3: SYNDICALISER AUTOUR DU TRAVAIL, DE LA COMMUNAUTÉ ET DE LA SOCIÉTÉ</b>	<b>14</b>
<b>THÈME 4: SYNDICALISER AUTOUR DES QUESTIONS PROFESSIONNELLES</b>	<b>17</b>
<b>ANNEXE I «LES SEPT DÉFIS QUI PÈSENT SUR LE RENOUVEAU DES SYNDICATS DE L'ENSEIGNEMENT»</b>	<b>21</b>

**Le Plan d'action du CSEE pour le renouveau syndical et la syndicalisation** vise à consolider la force collective des syndicats de l'enseignement en renforçant la solidarité et en améliorant la coordination entre ses organisations membres, afin de construire des syndicats encore plus forts et plus démocratiques au niveau national, au travers d'un renforcement de la participation, des capacités et des actions destinées à apporter le changement.



# CONTEXTE: LES DÉFIS ANCIENS ET NOUVEAUX

Partout en Europe, les mutations au sein de nos sociétés transforment la vie professionnelle des enseignant-e-s et du personnel de l'éducation. Les idées et discours très influents concernant l'éducation publique conditionnent de plus en plus la nature même du travail des enseignant-e-s et du personnel de l'éducation publique, amenant à ce que nous pourrions appeler aujourd'hui une vision générale des objectifs de l'éducation, des ressources engagées pour atteindre ces objectifs et des modalités d'organisation et d'administration des écoles et des établissements scolaires.

L'impact de ces idées est variable : soit les enseignant-e-s et le personnel de l'éducation sont en position de contribuer à leur façonnement, soit ils en sont la cible. Depuis de nombreuses années, toutes les formes du dialogue social et, en particulier, la négociation collective apparaissent comme des instruments essentiels pour garantir que la voix démocratique des syndicats de l'enseignement, en tant que représentants légitimes des enseignant-e-s et du personnel de l'éducation, contribue à forger les politiques publiques pour l'éducation, à façonner leurs environnements professionnels et à faire respecter leur statut. Parallèlement, le secteur public a joué un rôle positif et déterminant pour contrebalancer les influences du secteur privé et des acteurs commerciaux.

Au cours des dernières décennies, la prédominance des principes et mécanismes du marché dans le débat politique sur l'éducation et les autres services publics, la réduction des investissements publics, la déréglementation du marché du travail, la libéralisation, les réformes de l'éducation, les changements induits par les transformations numériques et les tendances démographiques, notamment le vieillissement du personnel de l'éducation et des militant-e-s, sont autant de facteurs qui ont modifié l'environnement organisationnel. On observe, par ailleurs, des tentatives de restreindre ou éviter le dialogue social et la participation des employé-e-s de l'éducation aux consultations politiques par l'entremise de leurs syndicats et de limiter ou rétrécir le champ d'application de la négociation collective. Ces évolutions représentent de profonds changements pour les syndicats de l'enseignement en Europe:

la charge qui pèse sur les enseignant-e-s et le personnel de l'éducation n'a cessé d'augmenter, ainsi que les pressions sur la capacité des syndicats à soutenir leurs membres à un moment où les ressources organisationnelles de bon nombre d'entre eux se font plus rares.

Un grand nombre de syndicats de l'enseignement, pas tous, sont confrontés à une diminution de la participation et du nombre de leurs membres. Cette défection est en partie liée à un environnement en pleine mutation susceptible d'affaiblir le pouvoir d'influence et l'impact des syndicats autour de la table des négociations, ainsi que leur capacité à façonner les politiques publiques pour défendre, notamment, l'éducation de qualité gratuite et universelle. La combinaison de ces différentes tendances a incité plusieurs organisations membres du CSEE à s'améliorer en mettant en valeur la force la plus importante dont elles disposent : les effectifs existants et potentiels.

Dans plusieurs pays/syndicats la capacité syndicale organisationnelle a été recentrée pour pouvoir répondre aux besoins de la population non syndicalisée, souvent en marge du marché du travail, s'adresser aux jeunes et aux autres groupes sous-représentés, reformuler le discours et renforcer leur présence dans des environnements différents mais inextricablement liés, sur le lieu de travail mais aussi dans la communauté.

Reconnaissant l'importance de ces différents enjeux et pratiques, la Conférence spéciale du CSEE, réunie à Athènes les 27 et 28 novembre 2018, a adopté la résolution *Façonner l'avenir de l'Europe : le rôle des syndicats de l'enseignement*<sup>1</sup>. Cette dernière demande au CSEE et à ses organisations membres d'accorder la priorité aux discussions et initiatives stratégiques portant sur la syndicalisation et le renouvellement syndical.

<sup>1</sup> [https://www.csee-etu.org/images/attachments/RS\\_The\\_Future\\_of\\_Europe\\_The\\_Role\\_of\\_Education\\_Trade\\_Unions\\_ADOPTED.pdf](https://www.csee-etu.org/images/attachments/RS_The_Future_of_Europe_The_Role_of_Education_Trade_Unions_ADOPTED.pdf)

# PLAN D'ACTION DU CSEE

## POUR LE RENOUVEAU SYNDICAL ET LA SYNDICALISATION

Les objectifs du Plan d'action du CSEE pour le renouveau syndical et la syndicalisation sont les suivants :

- Présenter une **stratégie complète et durable** pour s'assurer que toutes les organisations membres du CSEE soient soutenues dans les efforts qu'elles déploient au sein de leurs structures pour s'attaquer à la question de la syndicalisation et du renouvellement.
- Multiplier les efforts pour **renforcer la capacité des syndicats de l'enseignement** à sensibiliser en interne leurs effectifs existants et/ou les groupes marginalisés au sein de leurs structures, à sensibiliser en externe les enseignant-e-s et le personnel de l'éducation non syndicalisés et à sensibiliser, au-delà des effectifs existants, l'ensemble du monde syndical et des membres de la communauté éducative qui défendent la vision, les objectifs et la contribution de l'éducation publique de haute qualité, gratuite et universelle au développement de sociétés plus équitables, plus justes et plus démocratiques.
- **Maintenir un dialogue interne permanent et actif** entre les organisations membres du CSEE afin d'identifier les moyens pouvant être mis en œuvre par les syndicats de l'enseignement pour faire valoir le droit des employé-e-s de l'éducation de s'organiser, d'assurer leur protection, de partager leur vision commune et de formuler leurs propres revendications en faveur de l'éducation de qualité. Cela nécessite de renforcer la capacité individuelle des membres à agir collectivement et à prendre part aux activités syndicales, en vue de progresser et de se développer collectivement en un mouvement européen, au travers de la collaboration en réseau et du partage de l'information.

Le Plan d'action s'inscrit dans la continuité des travaux menés précédemment par le CSEE dans le cadre du projet « *Your Turn : les enseignant-e-s pour le renouveau syndical* » (VS/2018/0358). Au cours de la période 2018-2020, le projet a réuni autour de la table les organisations membres du CSEE en vue d'examiner les défis, les définitions et les domaines prioritaires pour mener conjointement des initiatives aux niveaux européen et national, destinées à développer les syndicats en s'appuyant sur le recrutement, le taux de syndicalisation, l'engagement et le militantisme, dans le respect total des cultures et traditions organisationnelles nationales. Il est également tenu compte de la recherche conduite dans le cadre des activités du projet, décrites en détail dans le rapport « **Your Turn : les enseignant-e-s pour le renouveau syndical** »<sup>2</sup>, du « **Manuel pour la réflexion critique** »<sup>3</sup> proposant des outils de réflexion contextualisée concernant un cadre pour le syndicalisme transformateur, de la « **Méthodologie des ateliers** »<sup>4</sup> décrivant quelques-unes des activités éducatives pour changer les syndicats, menées durant la période du projet, et le « **Kit de communication** » pour mobiliser la base militante, sensibiliser en ligne et assurer des échanges transnationaux à long terme au sein du CSEE.

2 [https://www.csee-etuice.org/images/attachments/ResearchReport\\_YourTurn-FR.pdf](https://www.csee-etuice.org/images/attachments/ResearchReport_YourTurn-FR.pdf)  
3 [https://www.csee-etuice.org/images/attachments/Handbook\\_YourTurn.pdf](https://www.csee-etuice.org/images/attachments/Handbook_YourTurn.pdf)  
4 [https://www.csee-etuice.org/images/attachments/Methodology\\_YourTurn-FR.pdf](https://www.csee-etuice.org/images/attachments/Methodology_YourTurn-FR.pdf)

Le Plan d'action pour le renouveau syndical et la syndicalisation **ne doit pas être considéré comme un modèle de référence universel pour le renouvellement syndical**. Les cultures et contextes nationaux déterminent en effet les modes d'intervention des syndicats et chacun d'entre eux est libre de s'engager dans le processus de renouvellement selon ses propres méthodes. Le Plan d'action doit se comprendre comme un outil destiné à soutenir le travail de réflexion des organisations membres du CSEE aux niveaux national et transnational, ainsi que leur processus d'apprentissage mutuel.

Afin de faire de cet engagement une réalité aux niveaux local, national et régional, la **responsabilité transnationale pour le soutien mutuel** doit jouer un rôle central. Le renforcement de la coopération entre les organisations membres du CSEE sera une valeur ajoutée pour progresser. Le renforcement de chaque organisation conduira à un renforcement général.

La mise en œuvre du Plan d'action du CSEE pour le renouveau syndical et la syndicalisation requiert une approche globale de l'ensemble des employé-e-s de l'éducation, ce qui implique de gagner le soutien des enseignant-e-s et du personnel de l'éducation, mais aussi des communautés au sein desquelles ils travaillent, en vue d'**atteindre des objectifs communs et mener des actions collectives** par l'intermédiaire des syndicats de l'enseignement. Cela demande un engagement considérable

de remettre en question un discours qui, conditionné par une décennie de crise économique, de théories de l'austérité et d'approches managériales de l'efficacité, privilégie le rôle de l'individu et l'ambition personnelle au détriment des aspirations sociales, de l'action collective et de la solidarité. Dans cette perspective, cela implique de **prendre des initiatives dans tous les domaines de travail et pour tous les axes prioritaires du CSEE**, mais plus particulièrement dans les domaines suivants :

- Travail décent, conditions d'emploi et de travail de qualité au sein de l'éducation.
- Dialogue social, négociation collective et droits syndicaux.
- Égalité.
- Professionnel-le-s de l'éducation.
- Campagnes en faveur de l'éducation de qualité pour tou-te-s et contre la privatisation et la commercialisation de/au sein de l'éducation.

Au niveau européen, le CSEE s'engage à **suivre régulièrement** la mise en œuvre de ce Plan d'action et des activités menées pour faire du renouvellement syndical une réalité à tous les niveaux.



# DÉFINITION DU RENOUVELLEMENT SYNDICAL: FIXER LES PRIORITÉS

Le renouvellement syndical peut se définir comme étant le processus qui consiste à « *bâtir le syndicat de l'intérieur par l'implication et le développement de ses propres membres*<sup>5</sup> ». Reconnaisant que les membres constituent le moteur du changement et cherchant à organiser la syndicalisation au-delà des effectifs existants, Bascia et Stevenson (2017) distinguent quatre aspects essentiels de l'engagement stratégique pour le renouvellement syndical :

- Augmenter le nombre d'affilié-e-s.
- Accroître l'implication et la participation des membres.
- Développer les compétences et les capacités des membres pour la syndicalisation et les initiatives syndicales.
- Renforcer l'engagement et l'identification des membres au sein du syndicat.

Cette recherche menée durant le projet, qui se base sur le partage d'expériences et les différents échanges entre les organisations membres du CSEE, ajoute une dimension supplémentaire à la définition du renouvellement syndical :

- Développer des activités et des actions (visant à amener le changement).

Au cours des quatre réunions qui ont accueilli plus d'une centaine de représentant-e-s des organisations membres du CSEE en Europe, les participant-e-s ont eu l'occasion de discuter des principales caractéristiques du renouvellement syndical. Il-Elle-s ont examiné les principaux

défis qui y sont liés, ainsi que les différentes approches organisationnelles pour le renforcement des capacités et des actions collectives des syndicats de l'enseignement en vue de leur développement, au bénéfice de l'ensemble du personnel du secteur de l'éducation et de la communauté éducative.

**Le Plan d'action s'articule autour des quatre thèmes principaux suivants :**

1. SYNDICALISER POUR L'ÉGALITÉ : MOBILISER LES GROUPES SOUS-REPRÉSENTÉS
2. SYNDICALISER EN FORMULANT DES IDÉES ET EN ORGANISANT DES CAMPAGNES
3. SYNDICALISER AUTOUR DU TRAVAIL, DE LA COMMUNAUTÉ ET DE LA SOCIÉTÉ
4. SYNDICALISER AUTOUR DES QUESTIONS PROFESSIONNELLES

Ces quatre thématiques ont été identifiées comme étant des domaines d'engagement prioritaires par les organisations membres du CSEE durant les activités du projet. Elles ont été mises en parallèle avec les problématiques liées aux « *sept défis qui pèsent sur le renouveau des syndicats d'enseignants* » proposés par Bascia et Stevenson (2017) et résumés dans le tableau joint en annexe à ce Plan d'action. Ces défis ne sont en aucun cas destinés à être exclusifs, dans la mesure où ceux que les syndicats de l'enseignement sont susceptibles de rencontrer dépendent du contexte dans lequel chacun d'eux travaille.

<sup>5</sup> N. Bascia and H. Stevenson, *Organising teaching: Developing the power of the profession*, 2017, Education International

Les recommandations qui accompagnent chaque thème sont divisées en sous-catégories d'actions complémentaires **aux niveaux national et européen**. Les sous-catégories d'actions pour promouvoir un processus de renouvellement et de syndicalisation en vue de renforcer le pouvoir des syndicats sont les suivantes :

- **Analyser pour comprendre le contexte et développer les axes d'orientation.**
- **Démocratiser le changement au travers de la communication et de l'engagement ouverts.**
- **Faire évoluer les mentalités et développer les compétences par l'éducation.**

Ces recommandations d'action n'ont pas pour but de transcender les défis et traditions contextuels qui conditionnent les expériences individuelles des syndicats. Il s'agit plutôt de proposer des mesures potentielles et concrètes capables de contribuer au renforcement de la capacité collective des syndicats de l'enseignement à instaurer le changement et à développer des synergies au niveau européen en vue de relever les défis communs liés au renouvellement syndical apparaissant dans un contexte plus large. Ces recommandations ont été soumises aux points de vue et commentaires des participant-e-s à la conférence du CSEE « Your Turn : les enseignant-e-s pour le renouveau syndical », réunie à Bruxelles les 23 et 24 septembre 2020.





# SYNDICALISER POUR L'ÉGALITÉ : MOBILISER LES GROUPES SOUS-REPRÉSENTÉS

L'égalité dans la société, l'éducation et le marché du travail est une valeur fondamentale pour le mouvement syndical. Malgré le large consensus selon lequel la diversité dans la société est une valeur ajoutée, percevoir les syndicalistes comme un groupe homogène n'ayant que des intérêts communs reste une pratique courante au sein des structures syndicales. Le risque pour les syndicats est de ne pas pouvoir appréhender la diversité de la main-d'œuvre au sein de leurs propres structures et donc de ne pas pouvoir comprendre pourquoi le statut de certain-e-s travailleur-euse-s se détériore par rapport à d'autres. Certains groupes au sein de la profession enseignante, comme les jeunes enseignant-e-s et membres du personnel de l'éducation, le personnel travaillant à temps partiel ou dans le cadre de contrats temporaires, les migrant-e-s, les femmes, les minorités ou la communauté LGBTQI, risquent d'être marginalisés et/ou sous représentés à tous les niveaux de l'organisation. L'une des questions essentielles pour renforcer les syndicats de l'enseignement est de savoir comment remédier à cette fracture qui résulte de ces différentes tendances, afin de mieux pouvoir représenter, connecter et attirer les personnes appartenant à ces groupes marginalisés qui ne sont pas affiliées à des syndicats.

## DÉFIS

- Développer les structures formelles et informelles
- Renforcer l'engagement démocratique
- Connecter la profession horizontalement et verticalement
- Travailler au sein et au-delà du syndicat (nouer des alliances)

## RÉPONSES STRATÉGIQUES AUX PROBLÈMES

Promouvoir la diversité, cultiver l'égalité et bâtir la solidarité au sein de l'éducation, du marché du travail et de la société sont à la fois des aspirations et des principes fondamentaux du mouvement syndical. En proposant des solutions pour réduire les inégalités, notamment des changements structurels et culturels dans leur organisation, les syndicats de l'enseignement cherchent à garantir que certains groupes spécifiques susceptibles d'être sous-représentés participent pleinement à l'organisation et qu'ils puissent contribuer ainsi à apporter un changement positif à la société.

## LE CSEE ET SES ORGANISATIONS MEMBRES SONT INVITÉS À TRAVAILLER DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

### Analyser pour comprendre le contexte et développer les axes d'orientation

- Surveiller et analyser les tendances dans la composition des membres des syndicats de l'enseignement, notamment le taux de syndicalisation, l'âge, le genre, la composition des groupes ethniques, le statut contractuel/professionnel et les questions générales liées à la diversité.

- Recueillir des informations pour déterminer les facteurs qui empêchent ou dissuadent certains groupes spécifiques, susceptibles d'être sous-représentés, de s'affilier ou de participer activement à un syndicat, ainsi que les moyens de les surmonter, et identifier les domaines où le nombre de membres augmente ou diminue et ceux où le recrutement pose un problème.
- Adopter une approche plus large lors de l'analyse de la diversité.

### Démocratiser le changement au travers de la communication et de l'engagement ouverts

- Rassembler les expériences et favoriser la réflexion, l'apprentissage mutuel et les échanges d'informations, de stratégies et de pratiques pour la syndicalisation des enseignant-e-s et du personnel de l'éducation sous-représentés dans les syndicats de l'enseignement en Europe.
- Encourager les initiatives communes dans des domaines tels que l'emploi précaire et la campagne pour le travail décent, les conditions de travail et d'emploi de qualité et l'égalité, afin de mettre en lien les politiques et les démarches relatives à la syndicalisation.
- Discuter des questions de recrutement à tous les niveaux de l'organisation et, si possible, élaborer des plans stratégiques dans ce cadre.
- Offrir aux groupes sous-représentés des opportunités et un espace pour l'auto-organisation, ainsi que des structures permettant aux membres de définir leurs propres priorités et méthodes de travail.
- Renforcer les relations, l'implication et l'engagement démocratique des groupes sous-représentés dans les structures syndicales en augmentant leur capacité à agir collectivement, avec cohérence et efficacité, et à se mobiliser notamment via les réseaux formels et informels et au moyen de stratégies de communication ciblées et de divers autres outils.

- Exploiter les avantages des TIC pour sensibiliser en interne, en externe et au-delà des membres existants, ainsi que la communauté en général, afin d'élargir la participation et l'engagement numériques des groupes sous-représentés au sein des structures, réunions et activités syndicales, de favoriser une culture de l'inclusion des enseignant-e-s et du personnel de l'éducation susceptibles de se montrer moins actifs dans le syndicat.
- Introduire des dispositions spécifiques pour permettre aux groupes sous-représentés de participer plus facilement au travail syndical (les jeunes, le personnel précarisé, les femmes, etc.).
- Identifier les problématiques intéressant directement les groupes sous-représentés, introduire les questions jugées pertinentes par ces derniers dans les processus du dialogue social et préparer un programme de négociation complet pour y assurer leur représentation et la protection de leurs droits et de leurs garanties contractuelles.
- Coopérer et échanger des pratiques utiles au sein du mouvement syndical et avec d'autres acteurs (ex. ONG, organisations de défense des droits humains et des droits civiques).

### Faire évoluer les mentalités et développer les compétences par l'éducation

- Organiser des programmes de formation syndicale et des échanges sur la promotion de la diversité au sein des structures syndicales.
- Offrir des opportunités de formation aux groupes sous-représentés.
- Développer les compétences, les capacités et les activités des membres au travers de la formation syndicale pour mieux comprendre la diversité des besoins des enseignant-e-s et du personnel de l'éducation, prendre position à propos des questions d'égalité dans les politiques et les pratiques des syndicats, et mieux les communiquer au sein de la communauté éducative et la société au sens large.

# SYNDICALISER

## EN FORMULANT DES IDÉES ET EN ORGANISANT DES CAMPAGNES

Le large éventail de campagnes et d'action syndicales collectives est profondément ancré dans les pratiques, les cultures organisationnelles et les traditions des syndicats de l'enseignement nationaux et est intégré à des structures et ressources organisationnelles et institutionnelles spécifiques. Toutefois, dans une grande partie de l'Europe, une décennie d'austérité dans le financement de l'éducation publique, la prépondérance des principes et des mécanismes du marché dans les politiques éducatives, ainsi que les coups portés à la négociation collective et au rôle et statut des syndicats en tant que porte-paroles des éducateur·rice·s dans la société, ont discrédité l'image des syndicats, des services publics et des employé·e·s de la fonction publique aux yeux de la population, « démobilisé » les membres actif·ive·s et conduit à une perte d'efficacité des actions industrielles traditionnelles, telles que les grèves en lien avec la négociation collective, et à une perte de confiance en la solidarité humaine et l'action collective.

Depuis des décennies, les idées dominantes faisant l'apologie des solutions individuelles et individualisées au détriment des actions collectives et de la solidarité nous ont été présentées comme les seules options possibles. Les initiatives pour le renouvellement syndical ne peuvent être séparées de celles visant à recadrer les discours dominants, afin que les valeurs et autres aspirations des syndicats de l'enseignement en faveur de la justice sociale, de la solidarité et de la durabilité puissent apparaître comme des solutions de bon sens, capables de relever les défis auxquels se heurtent les éducateur·rice·s, la communauté scolaire et les citoyen·ne·s.

### DÉFIS

- Syndicaliser en formulant des idées : reformuler le discours
- Construire à la base

### RÉPONSES STRATÉGIQUES AUX PROBLÈMES

Afin de réussir dans un environnement de plus en plus hostile, les campagnes syndicales traditionnelles ne suffisent pas pour rééquilibrer les pouvoirs et contrebalancer les idées et les discours qui dominent depuis des décennies. Cette évolution du discours public doit s'aligner sur des discours stratégiques globaux puisant leurs arguments dans les besoins des communautés et s'accompagner d'une mobilisation des ressources collectives des membres des syndicats. Définir des alternatives communes en jouant un rôle d'agent transformateur nécessite d'impliquer les enseignant·e·s et le personnel de l'éducation dans les processus pédagogiques et éducatifs qui forment la base de tout changement.

### LE CSEE ET SES ORGANISATIONS MEMBRES SONT INVITÉS À TRAVAILLER DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

#### Analyser pour comprendre le contexte et développer les axes d'orientation

- Collecter des données et analyser les tendances concernant les structures de pouvoir aux niveaux mondial, régional, national et local, ainsi que leur impact sur le monde du travail des enseignant-e-s et du personnel de l'éducation et sur la position relative des syndicats pour assurer le progrès.
- Collecter des données et analyser les réseaux de communication, les outils et les stratégies des syndicats, notamment les points forts et les points faibles de l'utilisation croissante des outils de communication TIC dans les contextes syndicaux.

#### Démocratiser le changement au travers de la communication et de l'engagement ouverts

- Rassembler les expériences et encourager la réflexion, l'apprentissage mutuel et les échanges d'informations, de stratégies et de pratiques pour la syndicalisation autour d'idées, entre les syndicats de l'enseignement en Europe.
- Encourager les échanges et la réflexion à propos des philosophies et pratiques concurrentes dans l'éducation publique en Europe, afin de sensibiliser et comprendre les différents défis, contextes et identités.
- Créer un espace pour l'engagement démocratique à tous les niveaux des structures syndicales, afin de pouvoir discuter de stratégies et renforcer la participation.

- Encourager la participation active aux campagnes mondiales et européennes des syndicats de l'enseignement et promouvoir un rôle actif dans le travail supranational.
- Promouvoir la participation directe des enseignant-e-s et du personnel de l'éducation syndicalisés aux réunions européennes et internationales afin de sensibiliser aux problématiques communes rencontrées au sein de la profession et renforcer la solidarité en général.
- Créer un réseau durable des responsables de la communication des syndicats de l'enseignement.
- Encourager la participation des membres aux campagnes transnationales au moyen d'une utilisation stratégique des réseaux sociaux et inclure les dimensions internationales dans les campagnes nationales afin de multiplier les chances de réussite en faisant pression efficacement sur les responsables politiques.
- Promouvoir le militantisme numérique pour élargir la participation et le soutien aux appels et campagnes des syndicats de l'enseignement et renforcer l'espace pour l'engagement démocratique en exploitant les avantages des outils TIC pour sensibiliser en interne, en externe et au-delà des effectifs existants.
- Accroître les efforts visant à enrichir le débat public et à s'organiser autour d'idées et de valeurs capables d'inspirer et de mobiliser les membres et les ressources, en y associant une perspective à long terme, des messages clairs et une communication plus efficace au sein de la communauté éducative et de la société à propos de l'éducation, considérée comme un bien public.
- Chercher à coopérer et à mener des actions conjointes avec le mouvement syndical au sens large, la communauté éducative et l'ensemble de la société, afin de sensibiliser et apporter un soutien aux causes plus générales qui touchent la société et l'éducation (ex. les droits syndicaux, civiques et syndicaux, les droits des LGBTQI).



### Faire évoluer les mentalités et développer les compétences par l'éducation

- Organiser des programmes de formation syndicale pour renforcer le militantisme des membres (programmes de développement des militant-e-s), identifier les futur-e-s dirigeant-e-s et développer leurs compétences.
- Développer des programmes de formation syndicale centrés sur les questions socio-économiques générales, les idées et les présupposés qui conditionnent l'éducation et les alternatives aux discours dominants.
- Renforcer les capacités de leadership, les compétences, la confiance et les aptitudes des membres à recruter et à utiliser leur pouvoir de conviction, afin de pouvoir identifier et interpréter l'impact des développements politiques nationaux et internationaux sur les lieux de travail, inscrire la lutte syndicale propre aux environnements professionnels et aux communautés dans le contexte plus large de la lutte contre les discours dominants et encourager les autres à amener le changement sur les lieux de travail, dans la communauté et la société.
- Développer les compétences pour l'utilisation des TIC et des outils pour la communication et les campagnes syndicales.

# SYNDICALISER

## AUTOUR DU TRAVAIL, DE LA COMMUNAUTÉ ET DE LA SOCIÉTÉ

Il est nécessaire de renforcer les capacités et la présence des syndicats sur le lieu de travail, en partant de questions fondamentales pouvant être différentes dans chaque pays, mais à l'intersection de chaque dimension du renouvellement syndical. Que ce soit dans les établissements d'éducation de la petite enfance, les écoles, les centres de formation, les collèges ou d'autres établissements scolaires, les défis que représentent les inégalités, la fragmentation, les modèles de direction managériaux inspirés des entreprises, l'autonomie, la concurrence, la perte de confiance, ou la qualité des emplois, restent bien présents dans l'éducation et la société. Ils apparaissent dans toute leur complexité et leur hétérogénéité sur le lieu de travail. Là où il existe une représentation, l'influence d'un syndicat légitime peut se renforcer en fonction de l'engagement, de la participation et de la mobilisation du personnel de l'éducation affilié. Les représentant-e-s syndicaux-ales sur le lieu de travail peuvent, en retour, agir en tant que lien organique entre les membres, les enseignant-e-s et le personnel de l'éducation non syndicalisés et les structures syndicales.

**La syndicalisation sur le lieu de travail** est étroitement liée à **la syndicalisation au sein de la communauté**. Les enseignant-e-s et le personnel de l'éducation actifs, engagés et mobilisés jouent également un rôle essentiel au-delà des établissements scolaires dans leurs communautés. Leur lieu de travail est aussi, par nature, l'endroit où se nouent les relations avec les parents, les familles et la communauté, au bénéfice des étudiant-e-s et de leur parcours d'apprentissage.

### DÉFIS

- Construire à la base
- Connecter la profession
- Syndicaliser en formulant des idées : reformuler le discours
- Créer des alliances (travailler au sein et au-delà du syndicat)

### RÉPONSES STRATÉGIQUES AUX PROBLÈMES

Malgré tous ces défis, notamment la concurrence entre syndicats pour recruter et représenter leurs membres, il demeure crucial de renforcer la présence syndicale sur le lieu de travail et de collaborer avec les communautés pour faire valoir le droit des éducateur-ric-e-s de s'organiser et de défendre plus efficacement leur dignité et la qualité de leurs emplois, proposer des discours alternatifs dans le cadre des politiques éducatives ou remettre en question les relations de pouvoir inégales en renforçant les forces de mobilisation. Éliminer les silos et créer des opportunités pour participer aux débats entourant les préoccupations des enseignant-e-s et du personnel de l'éducation, ainsi que les objectifs des syndicats et les moyens de les atteindre, sont des éléments fondamentaux de la démocratie des syndicats. A cet égard, les syndicats de l'enseignement cherchent aussi activement à instaurer la solidarité et la confiance sur le lieu de travail et à créer des alliances et des coalitions plus larges au sein de la communauté éducative et de la société, afin de pouvoir réaliser leurs objectifs.

**LE CSEE ET SES ORGANISATIONS MEMBRES SONT INVITÉS À TRAVAILLER DANS LES DOMAINES SUIVANTS :**

**Analyser pour comprendre le contexte et développer les axes d'orientation**

- Analyser les relations au sein de la communauté (parents, étudiant-e-s, employeurs, etc.) pour comprendre la répartition des pouvoirs et remédier aux déséquilibres le plus efficacement possible.

**Démocratiser le changement au travers de la communication et de l'engagement ouverts**

- Rassembler les expériences et favoriser la réflexion, l'apprentissage mutuel et les échanges d'informations, de stratégies et de pratiques pour la syndicalisation dans différents contextes entre les syndicats de l'enseignement européens.
- Encourager les initiatives communes et les échanges des représentant-e-s syndicaux-ales au sein du CSEE, afin de pouvoir tirer des enseignements mutuels concernant la syndicalisation dans des contextes différents.
- Promouvoir une culture de la syndicalisation au premier échelon de l'organisation (le lieu de travail) afin de mieux faire comprendre que chaque membre du personnel de l'éducation est un acteur clé dans sa communauté et que le principal facteur de réussite est la motivation des enseignant-e-s et du personnel de l'éducation à agir collectivement dans leurs écoles et leurs établissements scolaires, ainsi que dans leurs communautés.

- Renforcer la présence syndicale et le dialogue au premier échelon de l'organisation (généralement le lieu de travail) en encourageant les réunions entre membres, représentant-e-s syndicaux-ales et éducateur-ric-e-s pour examiner les problèmes, les préoccupations et les questions professionnelles/industrielles pouvant apparaître au sein de la communauté.
- Exploiter les avantages des TIC pour sensibiliser en interne, en externe et au-delà des membres existants, ainsi que la communauté en général, afin d'élargir la participation et l'engagement, de favoriser une culture de l'inclusion et de soutenir la communauté entourant les écoles et les établissements scolaires.
- Mesurer les avantages d'organiser des réunions hybrides lorsque l'utilisation des TIC peut élargir la participation sans affaiblir l'importance des réunions présentielles.
- Repenser le rôle des représentant-e-s syndicaux-ales sur le lieu de travail afin de renforcer le lien entre le syndicat, les membres, les militant-e-s et la communauté (étudiant-e-s, parents, ONG, etc.) concernant des objectifs communs.
- Renforcer la solidarité au sein de la profession et des secteurs de l'éducation en offrant un espace pour l'auto-organisation, en consacrant à la fois du temps et des ressources pour examiner et comprendre les différentes problématiques et en s'unissant autour des principes syndicaux fondamentaux et des valeurs de solidarité.
- Organiser des échanges avec la communauté au sens large pour examiner les causes profondes des inégalités au sein de l'éducation et de la société, afin de lutter contre la fragmentation, la ségrégation et l'isolement et de renforcer l'unité, la solidarité et l'action collective.
- Créer des coalitions et renforcer les alliances avec les autres acteurs pertinents au sein de la communauté éducative.

### Faire évoluer les mentalités et développer les compétences par l'éducation

- Organiser des programmes de formation syndicale pour renforcer la confiance, le leadership et les compétences en matière de syndicalisation des représentant-e-s sur le lieu de travail, ainsi que des formations centrées sur la démocratie syndicale à tous les niveaux.
- Organiser des programmes de formation syndicale pour améliorer les compétences en matière de négociation et garantir que la voix des membres à tous les niveaux soit prise en considération dans les négociations collectives.
- Développer les aptitudes et compétences des représentant-e-s syndicaux-ales sur le lieu de travail en matière de communication (y compris l'écoute), au travers de la formation syndicale, afin de mieux pouvoir appréhender les problèmes rencontrés dans le cadre de leur travail et de mieux communiquer avec les membres et non-membres au sein de la communauté éducative et aux différents niveaux des structures syndicales.





# SYNDICALISER AUTOUR DES QUESTIONS PROFESSIONNELLES

Les syndicats de l'enseignement, notamment par le biais des représentant-e-s sur le lieu de travail sont des porte-paroles importants pour les enseignant-e-s et les éducateur-ric-e-s dans leur environnement professionnel. La réalité de leur travail quotidien est déterminée par les compensations matérielles offertes en échange du travail fourni (salaires, conditions d'emploi, récompenses, allocations de retraite, etc.), ainsi que par les préoccupations liées à la charge de travail et à l'organisation du temps de travail. Elle est toutefois tout autant déterminée par la mesure dans laquelle la possibilité leur est donnée d'exercer leur jugement professionnel et leur autonomie concernant les contenus et méthodes pédagogiques, les modalités d'évaluation des étudiant-e-s, l'utilisation de la technologie, ainsi que l'« appréciation » et l'évaluation de leur travail. Les recherches montrent qu'il n'existe pas de séparation entre les questions industrielles et professionnelles. L'expérience d'un-e enseignant-e sur son lieu de travail est inévitablement une combinaison des deux. Représenter tous les aspects du travail des enseignant-e-s est une mission fondamentale des syndicats de l'enseignement, qui cherchent à faire valoir leur voix en toute indépendance dans le dialogue social et la négociation collective, ainsi que dans la construction du discours sur l'éducation de qualité et le soutien à apporter à la profession enseignante.

## DÉFIS

- Collaborer et s'opposer.
- Construire à la base.
- Connecter la profession

## RÉPONSES STRATÉGIQUES AUX PROBLÈMES

Les syndicats de l'enseignement cherchent à faire entendre la voix de leurs membres dans tous les aspects de leur travail. Leur engagement concernant les questions professionnelles des enseignant-e-s et du personnel de l'éducation joue un rôle central dans le renforcement de la capacité collective de l'organisation. Syndicaliser autour de questions professionnelles permet aux syndicats d'impliquer les membres, de sensibiliser les enseignant-e-s et le personnel de l'éducation non syndicalisés qui, en d'autres circonstances, ne participeraient probablement pas aux activités syndicales, de renforcer leur engagement et leurs relations et de construire leur identité syndicale. Cela permet également de renforcer la base militante en offrant de nouvelles possibilités d'auto-organisation, où les membres et les représentant-e-s des syndicats de l'enseignement travaillent ensemble en vue d'identifier leurs propres besoins professionnels et d'y répondre.

### LE CSEE ET SES ORGANISATIONS MEMBRES SONT INVITÉS À TRAVAILLER DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

#### Analyser pour comprendre le contexte et développer les axes d'orientation

- Surveiller et analyser les tendances des réformes éducatives en Europe et l'évolution des débats entourant les politiques éducatives à l'échelon mondial et local qui transforment le contexte et l'organisation du travail des enseignant-e-s et du personnel de l'éducation, notamment en ce qui concerne l'utilisation efficace des TIC à des fins pédagogiques, le statut de la profession enseignante, l'autonomie et l'influence sur les programmes d'études et les méthodes pédagogiques.
- Surveiller et analyser les tendances du dialogue social et de la négociation collective en Europe pour toutes les questions qui concernent la profession enseignante et le rôle des syndicats de l'enseignement dans la défense et la promotion du statut de la profession enseignante.
- Surveiller et analyser les relations entre l'économie politique de l'éducation publique et les modèles d'organisation et de gouvernance des écoles en Europe.
- Développer les recherches dirigées par le personnel de l'éducation, auxquelles participent les universitaires et les enseignant-e-s eux-mêmes, afin que les analyses puissent prendre en compte et refléter pleinement leurs points de vue, attentes et connaissances.

#### Démocratiser le changement au travers de la communication et de l'engagement ouverts

- Rassembler les expériences et favoriser la réflexion, l'apprentissage mutuel et les échanges d'informations, de stratégies et de pratiques pour la syndicalisation dans l'ensemble du travail des éducateur-ric-e-s entre les syndicats de l'enseignement européens.
- Encourager les initiatives communes dans des domaines tels que les politiques éducatives, l'investissement, la numérisation, l'autonomie professionnelle, les tests, la normalisation et la lutte contre la privatisation de l'éducation, notamment des campagnes, mettant en lien le travail politique et les démarches relatives à la syndicalisation.
- Préparer un programme de négociation complet, si nécessaire, pour protéger les droits des enseignant-e-s dans tous les aspects de leur travail et répondre efficacement aux questions professionnelles, au sein du dialogue social sectoriel européen pour l'éducation.
- Offrir aux enseignant-e-s et au personnel de l'éducation des opportunités et un espace pour l'auto-organisation au sein du syndicat ainsi que des structures permettant à l'ensemble des éducateur-ric-e-s de discuter de leurs intérêts, de leurs problèmes et de leurs priorités pour être les enseignant-e-s qu'il-elle-s souhaitent être.
- Renforcer les relations, l'implication et l'engagement démocratique des éducateur-ric-e-s dans les structures syndicales en cherchant à accroître leur capacité à agir collectivement, avec cohérence et efficacité, et à se mobiliser notamment via les réseaux formels et informels et au moyen des outils et stratégies de communication.

- Renforcer la solidarité au sein de la profession et des différents secteurs de l'éducation.
- Se concentrer sur le renforcement des relations et de la communication entre tous les niveaux des organisations pour assurer le soutien mutuel.

### **Faire évoluer les mentalités et développer les compétences par l'éducation**

- Développer les compétences des enseignant-e-s et du personnel de l'éducation en leur offrant des opportunités de formation professionnelle.
- Développer les compétences et les capacités des membres, des représentant-e-s syndicaux-ales et des militant-e-s en leur proposant des formations syndicales, afin de mieux pouvoir appréhender les questions professionnelles à tous les niveaux, de mieux communiquer et de mieux les défendre au sein de la communauté éducative et de la société en général, et former les futur-e-s dirigeant-e-s syndicaux-ales parmi la jeune génération de professionnel-le-s de l'éducation.



**ANNEXE**

# ANNEXE 1: « LES SEPT DÉFIS QUI PÈSENT SUR LE RENOUVEAU DES SYNDICATS DE L'ENSEIGNEMENT »

(N. Bascia et H. Stevenson, La syndicalisation des enseignant-e-s : développer le pouvoir de la profession. Internationale de l'Education, 2017, pp. 65-74. Disponible à cette adresse [https://issuu.com/educationinternational/docs/research\\_institute\\_mobilising\\_final\\_0a8567f65aa7fa](https://issuu.com/educationinternational/docs/research_institute_mobilising_final_0a8567f65aa7fa))

Les « défis »	Explication
<b>Syndicaliser en formulant des idées : reformuler le discours.</b>	Les solutions politiques sont développées dans le cadre de « ce qui est possible » - il importe de faire évoluer le discours et la pensée publics (afin que de nouvelles solutions deviennent « possibles »).
<b>Faire converger les sphères professionnelles et techniques</b>	Les relations industrielles font référence aux conditions d'emploi et de travail des employé-e-s, tandis que les questions professionnelles pour les éducateur-ric-e-s renvoient à la pédagogie et aux programmes d'études - mais ces questions sont souvent indissociables, elles sont liées.
<b>Collaborer et s'opposer</b>	Les syndicats doivent souvent travailler simultanément avec les employeurs, mais aussi les convaincre d'aller plus loin pour répondre à leurs revendications.
<b>Construire à la base</b>	Développer volontairement la capacité syndicale et la syndicalisation au premier échelon de l'organisation.
<b>Favoriser l'engagement démocratique - développer les structures formelles et informelles</b>	Changer la structure et la « culture » de l'organisation afin de rendre la participation des membres plus facile (et plus attrayante).
<b>Connecter la profession - horizontalement et verticalement</b>	S'efforcer de représenter l'ensemble du personnel du secteur de l'éducation, afin d'englober les différents statuts (direction et personnel enseignant), les différents secteurs et les différents groupes (quels que soient l'âge, le genre, la capacité, la langue, l'orientation sexuelle, l'appartenance ethnique, la religion et le statut migratoire ou de citoyen-enneté).
<b>Travailler au sein et au-delà du syndicat - nouer des alliances plus larges</b>	Créer des coalitions avec les organisations de la société civile et les groupes communautaires.



**ETUCE-CSEE**

Boulevard Bischoffsheim 15, B- 1000 Brussels  
secretariat@csee-etuice.org

[WWW.CSEE-ETUCE.ORG](http://WWW.CSEE-ETUCE.ORG)

